

LE PPEI: PROJET PERSONNEL D'ÉTUDES ET D'INSERTION



En lien avec les compétences de l'OTLV (Orientation Tout au Long de la Vie), le PPEI permet de travailler un socle de trois compétences:

- » Se connaître: identifier et valoriser ses compétences,
- » Construire son parcours de formation: développer des compétences transverses et réfléchir à sa poursuite d'études.
- » Se projeter dans un environnement professionnel: découvrir le monde de l'entreprise et construire son projet professionnel.

L'objectif: aborder sereinement l'orientation, la poursuite d'études et l'insertion dans le monde du travail!

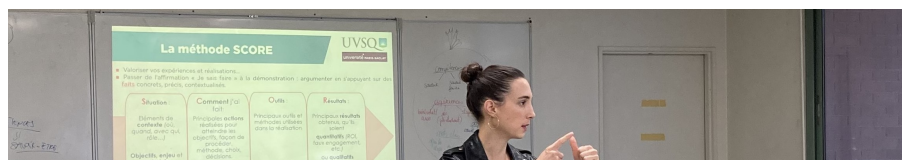


Le PPEI permet à l'étudiant de:

- » Réfléchir sur ses valeurs, ses intérêts professionnels et ses motivations,
- » Gagner en autonomie par rapport à l'orientation : être acteur de son orientation professionnelle,
- » Être accompagné dans la construction d'un projet d'études et professionnel,
- » Développer une attitude critique face aux multiples informations et à leurs sources.

Le PPEI favorise :

- » La réflexion
- » L'introspection
- » L'expérimentation
- » L'échange
- » L'information
- » La valorisation des compétences





En fonction de la formation, le PPEI prend la forme de:

- » UE/Ateliers thématiques :
 - » Identifier et valoriser ses compétences
 - » Construire ses outils de candidature – CV et lettre de motivation
 - » Se préparer à l’entretien de recrutement
 - » Élaborer son projet d’études et professionnel
 - » Créer et développer son réseau professionnel
 - » Découvrir les techniques de recherche d’emploi
 - » Se connaître
 - » etc.

- » Tables-rondes : rencontres avec des professionnels – découverte des secteurs d’activité, des métiers et des formations.
- » Événements: participer à des forums métiers – emplois, visites d’organisations (entreprises, associations, collectivités publiques).
- » Stages : réalisation d’une période de stage.

» Rédaction d'un mémoire de recherche.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact: alix.lolic@uvsq.fr